

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



SOCIETE NATIONALE D'EAU



SNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 11/2026/CME-SNDE

1. La Société Nationale d'Eau (SNDE) a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds propres pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux de surface. Ces produits seront livrés, suite à la notification du marché, aux magasins de la SNDE à Béni-Nadji et au PK17 vers la route de Rosso en Mauritanie dans un délai ne dépassant pas **60 jours**, conformément au calendrier de livraison indiqué dans le DAOOI correspondant au présent avis.
 2. Le présent dossier d'Appel d'Offre Ouvert International porte sur un marché à commande, les quantités minimales et maximales seront précisées dans le DAOOI correspondant au présent avis.
 3. La Société Nationale d'Eau (SNDE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres pour fournir les produits chimiques objet des lots suivants :
- | Produits | Quantité muni en tonne | Quantité max en tonne |
|-------------------------|------------------------|-----------------------|
| Sulfate d'aluminium | 5000 | 7500 |
| La chaux | 700 | 1000 |
| Hypochlorite de calcium | 315 | 470 |
| Poly-électrolyte | 15 | 22 |
4. Les soumissionnaires sont autorisés à soumissionner pour un ou plusieurs lots sans restriction.
NB : la durée de validité des 04 produits doit être supérieure ou égale à (2) Deux ans.
Les variantes ne seront pas prises en considération.
L'évaluation des offres se fera par lot.
 5. Le soumissionnaire doit fournir, sous peine de rejet de son offre, les documents suivants relatifs aux exigences minimales en matière de qualification :
 6. Le soumissionnaire doit justifier la réalisation d'au moins deux (2) marchés similaires durant les cinq

(5) dernières années. Ne seront considérés comme similaires que les marchés de fournitures de produits chimiques destinés à la potabilisation de l'eau et dont les montants sont supérieurs ou égaux à **15 000 000 MRU (quinze millions Ouguiya)** ou son équivalent en Devise convertible, pour chaque marché.

En cas de groupement, les références des soumissionnaires seront consolidées.

Pour chaque marché cité, y compris les marchés passés avec la SNDE, le soumissionnaire est tenu de fournir une attestation de bonne exécution délivrée par le bénéficiaire précisant notamment la nature des fournitures livrées, le montant, les dates de livraison et l'appréciation.

Le soumissionnaire doit justifier la réalisation d'au moins un chiffre d'affaires moyen annuel pour les 3 dernières années de :

- **Lot n°1 : Sulfate d'aluminium** : 100 000 000 MRU (Cent millions Ouguiya)
- **Lot n°2 : La Chaux** : 10 000 000 MRU (Dix millions Ouguiya)
- **Lot n°3 : Hypochlorite de calcium** : 60 000 000 MRU (Soixante millions Ouguiya)
- **Lot n°4 : Poly-électrolyte** : 6 000 000 MRU (Six millions Ouguiya)

Ou leurs équivalents en devise justifiés par des attestations délivrées par les organismes agréés (DGI pour les entreprises mauritaniennes).

- Le soumissionnaire doit fournir les états financiers certifiés pour les exercices (2023, 2024 et 2025) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme.
- Les soumissionnaires doivent présenter dans leurs offres un engagement ferme du fabricant pour la livraison des quantités des produits demandés conformément aux clauses du présent DAOI.
- Le soumissionnaire doit fournir une note identifiant les usines de fabrication des produits objets du ou des lot(s) proposé(s) par le Soumissionnaire (l'adresse complète) ;
- Le soumissionnaire doit fournir un agrément d'un organisme officiel (certificateur agréé) attestant que les produits objets du ou des lot(s) proposé(s) par le Soumissionnaire peuvent être utilisés dans le traitement des eaux destinées à l'alimentation humaine (certificat de conformité sanitaire)
- Le soumissionnaire doit fournir la preuve que le fabricant a déjà livré des produits chimiques identiques à ceux du ou des lot(s) proposé(s) par le Soumissionnaire et qui sont destinés à la production de l'eau potable.
- Le soumissionnaire doit fournir un certificat d'analyses chimiques récent signé et cacheté pour le(s) produit(s) proposé(s) établi par le laboratoire du fabricant ou délivré par un laboratoire agréé.
- Le soumissionnaire doit fournir un (1) échantillon du ou des produit(s) proposé(s) accompagné d'une notice détaillée.
- Le soumissionnaire doit fournir, un (1) échantillon de l'emballage du ou des produit(s) proposé(s) ainsi que tous autres documents techniques rédigés ou traduits en français précisant obligatoirement toutes les caractéristiques physico-chimiques exigées dans le DAOI.
- Le soumissionnaire doit fournir un document décrivant la nature des matières premières utilisées pour le(s) produit(s) proposé(s), leurs origines ainsi que le procédé de sa fabrication
- Le soumissionnaire doit fournir un certificat établi par le fabricant précisant les conditions et garantissant la stabilité de la qualité des produits pendant une durée minimale d'une (01) année de stockage
- Le soumissionnaire doit fournir un certificat du Fournisseur montrant qu'il dispose d'un système de management de la qualité suivant la norme ISO 9001 (certificat en vigueur).
- Le soumissionnaire doit fournir la liste détaillée et complète des normes internationales ou nationales appliquées par le ou les fabricants des produits proposé(s) et des matières premières utilisées pour la fabrication de ces produits, notamment les normes AFNOR, CEE, ISO ou

4 27 f

toute norme équivalente ou recommandations de l'OMS pour les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine.

- Le soumissionnaire doit fournir un engagement garantissant la SNDE contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée, d'un brevet, d'une marque commerciale ou de droits de création industrielle résultant de l'emploi des fournitures ou d'un de leurs éléments en Mauritanie. Cet engagement doit indiquer que le fournisseur s'engage par le simple fait de signer le marché, à dédommager la SNDE des frais de toute nature qui pourraient lui être occasionnés de ce chef.
- Le Soumissionnaire doit fournir dans son offre un document listant les normes et spécifications techniques paraphées et signées.

7. Les offres non conformes pour l'essentiel seront écartées ;
8. L'offre du soumissionnaire doit contenir, **sous peine de rejet**, l'originale de la preuve de l'achat en son nom du DAOOI. Le règlement du montant, soit de **20 000 MRU (Vingt Mille Ouguiya)**, non remboursable se fera par virement à travers le compte **N° 2000022001** ouvert dans les livres de la Banque Populaire de Mauritanie au nom de la SNDE.
9. Les paiements seront effectués dans un délai de **quatre-vingt (90) jours** pour chaque quantité de produit livrée.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres International et des informations à l'adresse mentionnée ci-après à compter du **Mercredi 01 Avril 2026** :

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar, BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Secrétariat du Conseiller Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C
E-mail : cellulemarches.snde2020@gmail.com

11. La SNDE s'engage à répondre aux demandes d'éclaircissement écrites pertinentes parvenues au plus tard **10 jours ouvrables** avant la date limite de dépôt des offres ;
12. La Société Nationale d'Eau sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés. Ces offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard **Le Mercredi 13 Mai 2026 à 12 H 00, heure locale**, heure limite de dépôt des offres.

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C

Les offres qui ne parviendront pas au plus tard aux heures et date indiquées ci-dessus, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
Les enveloppes fermées contenant les offres ainsi composées doivent porter exclusivement les mentions suivantes :

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DE LA COMMISSION DES
MARCHES D'EXPLOITATION**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'EXPLOITATION DE LA
SNDE**

**OFFRE RELATIVE AU DAOI N°11/2026/CME-SNDE PORTANT SUR
L'ACQUISITION DES PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS POUR LE TRAITEMENT DES EAUX DE
SURFACE**

Siège de la Société Nationale d'Eau
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796
NOUAKCHOTT - MAURITANIE »

13. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent,
Mercredi 13 Mai 2026 à 12 H 00 heure locale à l'adresse suivante :
Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C
14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
-Lot n°1 : 8 700 000 MRU (Huit millions sept cent mille Ouguiya)
-Lot n°2 : 100.000 MRU (Cent mille Ouguiya)
-Lot n°3 : 630.000 MRU (Six cent trente mille Ouguiya)
-Lot n°4 : 60.000MRU (Soixante mille Ouguiya)
- Ces garanties devront être délivrées par une banque agréée et installée en Mauritanie ou par une banque étrangère représentée par une banque installée en Mauritanie. Dans le cas d'une garantie émise par une Banque étrangère, l'offre doit contenir impérativement une lettre d'une Banque installée en Mauritanie dans laquelle elle déclare représenter la banque étrangère notamment en cas de mobilisation de ladite garantie.
La validité de la garantie de l'offre doit être de de Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
15. La durée de validité de l'offre est de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres
16. Pour chaque lot, la Commission des Marchés d'Exploitation attribuera le marché au soumissionnaire qualifié dont l'offre technique est jugée substantiellement conforme par rapport aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres International et financièrement moins-disante.
17. Par ailleurs, la SNDE **peut ne pas donner suite ou ne donner qu'une suite partielle au présent dossier d'appel d'offres International.**

27th LE DIRECTEUR GENERAL f

ABDEL MEJID RIHA

